70e Année. 11e Série. Tome II. N° 26. 1er Juillet 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Congrès de la Traite des Blanches; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Médecine et Politique : Les Médecins Ministres. — Les Congrès de la Semaine : Le Congrès de la Traite des Blanches à Londres. — Les Nouvelles Sociétés : La Société de Neurologie. — Chronique Médicale : La Médecine aux Salons de 1899. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Tour Eiffel : A la fraîche! Qui veut voir! par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes. — Congrès de Médecine en 1899. — La Médecine à l'Exposition du Mans. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — M. le Dr de Lanessan, Ministre de la Marine. — M. le Pr Joffroy, Président de la Société de Neurologie. — M. le Dr Verdureau (de Patay).

BULLETIN

Le Congrès de la Traite des Blanches.

La semaine dernière a eu lieu à Londres le *Congrès international pour la suppression de la Traite des Blanches*, qui s'est ouvert à Westminster-Palace-Hotel.

Les organisateurs ont bien fait les choses! Ils ont été jusqu'à gentiment prier tous les membres adhérents de passer la semaine entière à Londres, puisque la grande saison de la High-Life bat actuellement son plein. On ne pouvait être plus écossais, en fait d'hospitalité, et tous les délégués étrangers ont été très sensibles à cette offre gracieuse, qui ne comportait, on n'en doute pas, aucune Traite de Blanches.....

Nous ne voulons pas entrer ici dans les détails du Congrès, analyser par le menu, comme bien on pense, les communications qui y ont été faites, ni même discuter les excursions intéressantes qui ont eu lieu et dont on trouvera plus loin un court résumé; mais simplement dire un mot de l'idée même qui a présidé à cette réunion.

Chacun sait qu'en une matière aussi délicate, la *prostitution de la femme*, pour parler clairement et sans employer les euphémismes hypocrites si chers aux Anglo-saxons, il y a deux grands courants d'opinion. Les uns ne veulent *pas de réglementation*, puisque, disent-ils, tant qu'il en existera une seule, il sera matériellement impossible de lutter avec efficacité contre l'horrible fléau. Les autres, au contraire, y tiennent beaucoup, sans doute parce que tel est le bon plaisir de leurs électeurs : ce qui leur permet d'organiser des exploitations industrielles, basées sur l'emploi à jet continu de la chair à plaisir, pourvues de l'estampille municipale, et auxiliaires très précieuses de Dame Police dans toutes les grandes villes! Il y a longtemps, en effet, qu'on le sait : c'est dans ces maisons hospitalières que vont presque toujours lâcher leur or et leur argent les grands criminels, qui ont, pour se les procurer, fait preuve de tant d'intelligence néfaste et d'énergie dangereuse.

Inutile d'ajouter que nous sommes de ceux qui réclament la suppression radicale de ces établissements que les mœurs tolèrent, que les Municipalités et la Police encouragent, et que la saine morale réprouve; que nous sommes pour la *liberté absolue de la Femme*, dans le bien comme dans le mal, à ses risques et périls bien entendu.

La Loi, en effet, ne doit pas distinguer cet effet du hasard qu'on appelle les Sexes. Sinon égaux devant la Nature, ils sont du moins parfaitement aptes, quoiqu'on en ait dit, grâce à une éducation suffisante, à se défendre et à raisonner comme il convient, en particulier dans les questions de cette nature.

Ce que cherche le Congrès pourtant, c'est moins la réalisation du progrès qui nous touche le plus, cette *liberté de la Femme*, que la répression du trafic des malheureuses allant d'un pays à l'autre satisfaire les besoins physiologiques des hommes vigoureux (la vérité est toujours bonne à dire !). Mais qu'importe, si, passant par un chemin détourné, on parvient au but ? L'hospitalité anglaise, qui est en train de faire concurrence à sa voisine d'Écosse, aura cette semaine, — avec ou sans Blanches! — bien mérité du genre Humain.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Les Médecins Ministres : M. le Dr de Lanessan.

Un seul docteur en médecine est de la dernière promotion ministérielle, pourtant si distinguée ! C'est d'ailleurs un homme de grand mérite, un travailleur acharné, un esprit très large, un homme en un mot.

M. de Lanessan, Ministre de la Marine, est originaire de Saint-André-de-Cubzac (Gironde), où il est né le 13 juillet 1843. Aide chirurgien-major pendant la guerre de 1870-71, docteur en médecine, M. de Lanessan fut nommé Professeur agrégé d'Histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris, en 1876. La carrière médicale de M. le Dr Lanessan est au demeurant très belle. Ce n'est point en effet un praticien ordinaire, mais un véritable homme de Science, doué d'une puissance d'assimilation véritablement étonnante. Ce ne fut point un savant chercheur, un inventeur ; mais un admirable professeur et un vulgarisateur sans pareil, à qui l'on doit des manuels et traités didactiques importants.

M. le Dr de LANESSAN,
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Publiciste ;
Ministre de la Marine (Juin 1899).

Publiciste, il fut élu Conseiller municipal de Paris en 1878 et réélu en 1879, dans le quartier de la Monnaie. Elu Député du 5e Arrondissement de Paris, en 1881, et réélu Député de la Seine au scrutin de liste, dans les premiers rangs, en 1885.

Il fut nommé Gouverneur général de l'Indo-Chine en 1891 où, durant trois ans et demi, M. de Lanessan développa la colonisation de notre grande possession d'Extrême-Orient. A sa rentrée en France, M. de Lanessan reprit sa plume de *journaliste*, et, aux élections générales de mai 1898, il rentrait dans le Parlement, comme Député de la première circonscription de Lyon. Il a été, il y a quelque mois, nommé par l'Annam et le Tonkin délégué de ces pays au Conseil supérieur des Colonies.

Le choix du Président du Conseil est excellent, car M. de Lanessan connaît à fond les rouages du Ministère où il entre. Comme il est homme de conviction et d'énergie, il apportera, dans les hautes fonctions dont il est chargé, son esprit scientifique et son amour du Vrai, qui seul est beau. D'aucuns s'étonneront de voir Rue Royale un ancien habitué des laboratoires de botanique ! Mais M. de Lanessan est, en réalité, plutôt un homme d'action qu'un micrographe ou un découvreur de plantes fossiles. En tous cas, c'est une gloire pour le doctorat en médecine que de montrer un tel représentant sur la poupe du vaisseau grand-amiral ; et nous adressons à notre Maître, dont nous n'avons jamais oublié les sages conseils de jadis, nos plus sincères félicitations.

M. B.

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Congrès International pour la répression de la traite des Blanches.

Le *Congrès International pour la répression de la traite des Blanches* a eu lieu la semaine dernière à Londres, à Westminster-Palace-Hotel. Mais la plupart des délégués étaient à Londres depuis quelques jours.

Le Congrès s'est ouvert sous la présidence du duc de Westminster. L'assistance était très nombreuse. Plus de 100 délégués étaient venus de différents pays et les Anglais ont envoyé près de 200 congressistes, parmi lesquels MM. Wilson et Stewart, membres du Parlement, Bunting, avocat, Coote, président de la National Vigilance Association. La Russie était représentée par le sénateur Sabourov, ancien ministre, et par le prince Serge Volkonsky ; les autres nations ont envoyé de nombreux délégués. Citons parmi ces derniers, pour la France, les Sénateurs Bérenger et Denis, MM. Picot, Joly, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon, Ferdinand Dreyfus, Rivière, Comte, Moncharville, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Paris, Mmes Vincent, Monod, René Boudon, Duclos, Mauriceau, Gilligan, etc.

Après la cérémonie d'ouverture, qui précéda les travaux de la journée et qui fut présidée par quelques personnages de marque, le Congrès commença ses travaux. On entendit successivement les rapports des délégués de la Russie, de la Belgique et de la France sur *l'état de la législation* dans ces différents pays relativement à la répression de la traite des Blanches. Le jour suivant, la discussion a continué sur ce sujet fort intéressant.

La *National Vigilance Association*, qui a organisé le Congrès, a reçu les délégués dans les magnifiques salons de la *Société royale des artistes anglais*. Plus de trois cents invités, représentant toutes les nationalités, y ont fraternisé. M. Bérenger, qui est traité par les Anglais comme le délé-

gué le plus important, a discrètement fait allusion à la Conférence de la Haye, et, aux applaudissements de son auditoire d'élite, a montré que des Congrès comme celui-ci faisaient comprendre que nous ne sommes pas seulement Français, Anglais, Belges ou Russes, mais aussi *membres de l'Humanité*.

Parmi les visites, signalons celle faite à *Saint-Thomas-Hospital* et au *Refuge du Dr Stephenson*. On sait que Saint-Thomas-Hospital dépasse tout ce qu'on peut imaginer en luxe et en confort. Quant au second de ces établissements, il faudrait lui consacrer une longue étude, car nous n'avons rien de semblable en France. Là sont recueillis et élevés ensemble les *enfants des deux sexes moralement abandonnés*. Cette co-éducation a donné depuis trente ans des résultats si merveilleux, que d'après une statistique dressée par le Dr Stephenson, 2 0/0 seulement des enfants recueillis sont retournés à leur premier genre de vie. Et il est évident qu'en étudiant les moyens pédagogiques employés à *the Children's House* et en causant avec les enfants, on se rend facilement compte que cette co-éducation est admirablement comprise et ne peut que réussir. Nos administrateurs feraient bien de passer quelques jours dans cet établissement pour voir comment on s'y prend pour rendre une maison attrayante, redresser les petits mauvais sujets, leur donner l'air franc et loyal, l'aisance, la bonne humeur, la gaîté qui ne se trouvent guère que chez les enfants élevés dans leur famille. Aussi, M. le sénateur Bérenger a-t-il pu dire d'après le *Temps*, en remerciant et félicitant le Dr Stephenson au nom des délégués étrangers, qu'en voyant ses pupilles il avait cru, un moment, qu'on avait réquisitionné, pour donner le change aux visiteurs, les enfants de la bourgeoisie du West-End.

LES NOUVELLES SOCIÉTÉS.

La Société de Neurologie.

La *Société de Neurologie* a été fondée, à Paris, le 8 juin 1899. Elle a pour but de réunir, en assemblées périodiques, les médecins qui s'occupent des maladies du système nerveux. Elle se compose de membres titulaires et de membres correspondants nationaux et étrangers. La *Société de Neurologie* se réunit en séance publique, le *premier jeudi de chaque mois* (excepté les mois d'Août, Septembre et Octobre), *à la Faculté de Médecine, salle des Thèses, n° 2, à neuf heures et demie du matin*. Des communications et présentations de malades ou de pièces peuvent être faites par des personnes étrangères à la Société; elles doivent être annoncées au moins huit jours à l'avance au Bureau qui donne, s'il y a lieu, l'autorisation nécessaire. La durée de chaque communication ne doit pas excéder un quart d'heure ; sa longueur ne peut dépasser une page d'impression. La *Revue Neurologique*, organe officiel de la Société, publiera le 15 de chaque mois les Bulletins des séances.

Composition du Bureau : Président, MM. le Pr Joffroy ; Vice-Président, Raymond; Secrétaire général, Pierre Marie ; Secrétaire des séances, Henry Meige ; Trésorier, Souques. — *Membres titulaires fondateurs* : MM. Achard ; Babinski ; Ballet ; Brissaud ; Déjerine ; Dupré (E.) ; Gilles de la Tourette ; Gombault ; Klippel ; Parinaud ; Parmentier ; Paul Richer. — La première séance publique aura lieu le

M. le Pr Joffroy (de Paris),
Président de la Société de Neurologie de Paris.

jeudi 6 juillet. *Ordre du jour :* 1. Allocution de M. le Professeur Joffroy. 2. M. le Professeur Raymond : Un cas de surdité verbale pure. 3. M. le Dr Babinski : Du phénomène des orteils dans l'épilepsie. 4. M. le Dr Souques : Un cas de méralgie paresthésique traité par la résection du nerf fémoro-cutané. 5. M. le Professeur Brissaud : Claudication intermittente douloureuse. 6. M. le Dr Déjerine.

CHRONIQUE MÉDICALE.

La Médecine aux Salons de 1899 (*Fin*) (1).

Pour le Salon de la *Société Nationale des Beaux-Arts*, comme pour les Artistes Français, nous avons à réparer quelques oublis. Parmi ceux-ci, citons entr'autres les portraits du *Dr Despagnet*, par Gabriel Biessy ; du *Dr M. de Fl...*, par Léopold Braun ; du *Dr Serraud*, par James Linier.

Mentionnons enfin que le *Correspondant médical*, dans son numéro du 15 juin dernier, a consacré aux Salons une intéressante chronique de M. Fernand Mazade. On y trouvera les photographies de l'*Inoculation*, de M. A. Cordonnier, statue qui devrait être achetée par l'Institut Pasteur, et d'une excellente lithographie, l'*Opération*, de Raoul Lemoine, que nous avions également omise. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une laparotomie exécutée par M. le Dr Nitot, assisté du Dr Verchère, chirurgien de St-Lazare. On nous accuserait de parti pris si nous ne rappelions aussi la gravure de Desmoulins, représentant une *Craniectomie* par le Dr Doyen ; mais la toile est désormais classée.

Est-ce bien tout ? Je le souhaite et l'espère.

(1) Voir les numéros 23 et 24 de la *Gazette médicale de Paris*.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr VERDUREAU (de Patay).

M. le Dr Verdureau, qui avait fait de brillantes études à Paris et avait été reçu facilement au Concours de l'Internat des Hôpitaux, aurait pu rechercher une belle situation médicale dans notre grande ville. Les goûts simples et modestes l'attirèrent à Patay, où il se consacra, pendant trente ans, au dur labeur de la médecine de campagne. En 1870, il prodigua ses soins aux blessés et obtint à cet occasion la croix de la Légion d'honneur. Il fut nommé successivement Conseiller municipal, Conseiller d'arrondissement, Conseiller

M. le Dr Verdureau (de Patay).

général et membre de la Commission départementale. Dans toutes ces fonctions, il sut rendre service à tous ses concitoyens, sans distinction d'opinions. Il fut un des fondateurs du *Syndicat médical du Loiret*, dont il resta, pendant plusieurs années, le Président. Il laisse après lui des regrets unanimes, comme l'a fort bien dit, sur sa tombe, M. le Dr Geffner (d'Orléans) ; tous ses clients comme tous ses collègues furent pour lui des amis.

M. le Dr J. G. Sinclair Cognill, ancien lecteur de Pathologie générale et d'Anatomie Pathologique à l'École de Médecine d'Edimbourg. — M. le Dr William Hale McEnroe, professeur de Matière médicale et de Thérapeutique à l'Université de New-York. — M. le Dr Francis Minot, ancien professeur de Médecine à Harvard University de Boston. — Sœur Marie-Pauline, de la Congrégation des Augustines, supérieure de l'hôpital Saint-Julien. — M. L.-J.-B. Jacquemin, de Dambach (Bas-Rhin), capitaine d'infanterie de marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé du Tonkin et de Madagascar, etc., étudiant en médecine de la Faculté de Nancy, décédé en cette ville, à la fin de sa deuxième année d'études. M. Jacquemin a succombé aux reliquats d'une maladie contractée en servant son pays, pendant de longues années, dans toutes les parties du monde (*Gaz. des Hôp.*). — M. le Dr Humbert, ancien préparateur à la Faculté de Nancy, décédé à Etain, à peine âgé de trente ans. — M. le Dr Lelièvre (de Pipriac). — M. le Dr Hermant (de Templeuve). — M. le Dr Jauzion (de Damiate). — M. le Dr F.-M. Crestin (de Lyon). — M. le Dr Eugène Bonnet (de Séon-Saint-Henry, Marseille). — M. Jean Brivot, externe des hôpitaux de Lyon. — M. Buret, étudiant à Lille. — Almyre Daniel, étudiant à Caen. — M. Chapier, propriétaire de l'Établissement thermal de Martigny-les-Bains, décédé à Neufchâteau. — M. le Dr Popu, de Neufchâteau (Vosges). — M. le Dr Chagelaigue, de Conlie (Vienne). — M. le Dr Horin, d'Aix-en-Othe (Aube). — M. le Dr Gustave Labat, maire de Minzac (Dordogne), décédé à l'âge de 83 ans. — M. le Dr Barrault, médecin en chef de l'infirmerie centrale des prisons de la Santé et de la Petite-Roquette, décédé à l'âge de 60 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES.

THÉATRE DE LA TOUR EIFFEL.

A la fraîche ! Qui veut voir !

Si l'on veut dîner gentiment et agréablement, — mais se faire écorcher par même occasion —, on n'a qu'à se rendre au restaurant de la Tour Eiffel. L'hygiène, — car c'est vraiment une course hygiénique que de grimper à la première plate-forme ! — voudrait pourtant qu'on attentât moins aux bourses, toujours précieuses, quelque soit le sexe considéré ; et qu'on donnât un peu plus d'air aux dîneurs. Mais ils se rattrapent au Théâtre, puisqu'on y joue : *A la fraîche ! Qui veut voir !*

En réalité, on n'y voit presque rien et on y sent fort peu de chose sauf l'odeur de la peinture. Chacun sait en effet qu'on est en train de dorer la Tour à l'instar du Dôme des Invalides. Il y a tant de gens qui ne peuvent redorer leur blason, qu'on peut bien pardonner à Eiffel de vouloir peindre en jaune sa décoration (je veux dire l'œuvre qui l'a fait décorer). Malgré une réclame savante, la revue qu'on y joue n'a rien de scientifique, ni même d'artistique, sauf les acteurs qui valent mieux que la pièce ; mais nous les connaissons, puisque ce n'est là haut qu'un diverticule des Capucines. Par exception, la revue ne parle pas médecine : c'est le seul bon point qu'elle mérite !

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris (année scolaire 1899-1900). — STAGE HOSPITALIER. — I. *Inscription des Stagiaires.* — Seront inscrits d'office sur la liste des Stagiaires, MM. les Étudiants dont la scolarité se sera soumise au stage au cours de l'année scolaire 1899-1900, et qui auront pris l'inscription de juillet 1899, à la Faculté de Médecine de Paris; savoir : 8e ou 12e (Régime de 1878), 4e, 8e ou 12e (Régime de 1893). Sont invités à demander, par écrit, leur inscription sur la liste des Stagiaires, et avant le 15 octobre 1899, MM. les Étudiants soumis au stage, qui n'auraient pas pris d'inscription en juillet 1899 (comme il est indiqué ci-dessus), ou qui auraient pris cette inscription dans une Faculté ou École des départements (le dossier des élèves venant de province devra être transféré à Paris avant le 15 octobre: ces élèves sont invités, en conséquence, à demander le transfert de leur dossier au plus tard le 1er octobre).

II. *Classement des Stagiaires.* — Les Stagiaires sont répartis par année et d'après la note obtenue au dernier examen, ou la moyenne des notes obtenues, si cet examen est composé de deux parties, ou s'il y a eu échec ; — pour une même note, dans l'ordre de la prise des inscriptions.

Les élèves en cours irrégulier d'études sont classés les derniers. C'est dans le même ordre que les Stagiaires sont appelés à choisir les services dans lesquels ils désirent faire le stage. Aucune exception à cette règle n'est admise. Une lettre de convocation individuelle est adressée aux Stagiaires. Les titulaires d'enseignement doivent s'abstenir de réclamer des Stagiaires, la répartition de ceux-ci devant se faire en dehors de toute espèce d'intervention du chargé de l'enseignement. Le choix des services aura lieu les 31 octobre, 3 et 4 novembre 1899, de 9 heures à 11 heures du matin, dans le petit Amphithéâtre de la Faculté. Les listes des Stagiaires seront arrêtées le 15 novembre pour être immédiatement transmises au Directeur de l'Assistance publique. Ceux qui n'y seront pas inscrits ne pourront pas prendre d'inscriptions. L'enseignement devant durer du 1er décembre au 15 juin, le stage commence irrévocablement le 1er décembre pour se continuer, sans interruption, jusqu'au 15 juin.

Concours pour le Prosectorat. — Le Concours pour deux places de prosecteur à la Faculté est, on le sait, terminée. Les questions suivantes ont été posées aux diverses épreuves. QUESTIONS ÉCRITES : *Épiploon gastro-hépatique.* — *Sécrétion biliaire* — *Calculs du cholédoque.* — ANATOMIE (épreuve orale) : *Muscles moteurs du globe de l'œil.* — PHYSIOLOGIE (épreuve orale) : *Rôle du pneumogastrique dans la respiration.* — PATHOLOGIE EXTERNE (épreuve orale) : *Symptômes et complications de la hernie crurale.* — HISTOLOGIE (épreuve pratique) : *Cils vibratiles.* — DISSECTION : *Nerf cubital.* — MÉDECINE OPÉRATOIRE : *Ligature de la tibiale postérieure derrière la malléole* ; *Désarticulation de l'épaule.*

EXAMENS.— *Tableau des Actes du 3 au 8 juillet 1899. (Doctorat).* — *Lundi 3.* 5e examen, Doctorat (1re partie). Obstétrique, a 9 h. du matin : MM. Pinard, Varnier, Lepage, examinat. ; Clinique Baudelocque ; M. Chassevant, sup. — 2e examen, Fin d'année (Officiat) : MM. Blanchard, Poirier, Retterer, examinat. ; M. Rémy, censeur ; M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, Doctorat, (1re partie) : Chirurgie (1re série) : MM. Terrier, Delens, Delbet, examinat. ; Hôtel-Dieu ; M. Potain (censeur). — 5e examen, Doctorat, (1re partie) : Chirurgie. (2e série) : MM. Tillaux, Broca (Aug.), Mauclaire, examinat.; Hôtel-Dieu. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Hayem, Teissier, Méry, examinat.; Hôtel-Dieu ; M. Sebileau. — 5e examen, Doctorat, (1re partie); Chirurgie. (1re série) : MM. Humbert, Reclus, Legueu, examinat. ; Necker. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série) : MM. Blum, Lejars, Walther, examinat. ; Necker. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Fournier, Lancereaux, Gaucher, examinat. ; Necker; M. Dupré.

Examen de Doctorat — Mardi 4. 4e examen, Doctorat : MM. Debove, André, Thiroloix, examinat. ; Laboratoire de pharmacologie. Salle de Matière médicale; M. Farabœuf (censeur) ; M. Gley. — 5e examen, Doctorat (2e partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Roger, Marfan, examinat. ; Hôtel-Dieu ; M. Cornil (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Chantemesse, Troisier, Charrier, examinat. ; Hôtel-Dieu ; M. Thoinot. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (1re série) : MM. Panas, Le Dentu, Faure, examinat.; Charité ; M. Raymond (censeur). — 5e examen, Doctorat (1re partie. Chirurgie (2e série) : MM. Guyon, Berger, Thiéry, examinat. ; Charité. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Jaccoud, Hutinel, Ménétrier, examinat. ; Charité ; M. Albarran. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examinat.; Clinique Tarnier ; M. Desgrez (suppléant).

Mercredi 5. 5e examen, Doctorat, (1re partie) : Obstétrique à 9 h. du matin. : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examin.; clinique Tarnier : M. Broca (André) (suppl.). — 3e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Lancereaux, Teissier, Launois, examin.; M. Blanchard (censeur). — 3e examen, Fin d'année (Officiat) : MM. Poirier, Gilles de la Tourette, Widal, examin.; M. Retterer. — 5e examen, Doctorat, (1re partie) Chirurgie (1re série) : MM. Blum, Remy, Legueu, examin.; Pitié : M. Hayem (censeur). — 5e examen, Doctorat, (1re partie). Chirurgie. (2e série) : MM. Delens, Reclus, Mauclaire, examin.; Pitié : M. Delbet.

Jeudi 6. 5e examen, Doctorat, 1re partie). Obstétrique, à 9 h. du matin : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examin.; clinique Tarnier : M. Langlois (suppléant). — 3e examen, Doctorat oral (1re partie) : MM. Poirier, Faure, Wallich, examin.; M. Henriot (censeur). — 3e examen, Doctorat, (2e partie). : MM. Blanchard, Troisier, Achard, examin. — 4e examen, Doctorat : MM. Proust, Debove, André, examin.; Laboratoire de pharmacologie. Salle de matière médicale : M. Rémy.

Vendredi 7. 5e examen Doctorat (1re partie), Obstétrique, à 9 h. du matin : MM. Pinard, Varnier, Lepage, examinat.; Clinique Baudelocque; M. Chassevant (suppléant). — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie) : MM. Humbert, Walther, Wallich, examinat.; M. Lannelongue (censeur), M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, Doctorat (1re partie), Chirurgie : MM. Reclus, Delbet, Sebileau, examin.; Necker; M. Terrier, censeur. — 5e examen, Doctorat (2e partie) (1re série) : MM. Potain, Landouzy, Teissier, examin. ; Necker. — 5e examen doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Joffroy, Gaucher, Widal, examin ; Necker; M. Broca (Aug.).— 5e examen, doctorat (2e partie) (1re sér.) : MM. Grancher, Wurtz, Thoinot, examin.; Hôtel-Dieu; M. Delens (censeur). — 5e examen Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Hayem, Lancereaux, Dupré, examin.; Hôtel-Dieu; M. Mauclaire.

Samedi 8. 1er examen Doctorat, ancien regime : MM. Blanchard, Desgrez, Broca (André), examin. ; M. Rémy (censeur). — 2e examen définitif, Officiat : MM. Quénu, Vaquez, Launois, examin.; M. Retterer. — 5e examen, doctorat (2e partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Troisier, Roger, examin.; Charité ; M. Panas (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Chantemesse, Marfan, Achard, examin.; Charité ; M. Thiéry. — 5e examen, doctorat (2e partie) (1re série) : MM. Cornil, Raymond, Thiroloix, examin.; Pitié; M. Berger (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Hutinel, Ménétrier, Widal, examin.; Pitié ; M. Poirier. — 5e examen, Doctorat (1re partie) Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examin. ; Clinique Tarnier ; M. Richelot (censeur).

Thèses. — *Mercredi 5,* à 1 heure : Candidat, M. Anglade ; président, M. Potain ; MM. Landouzy, Wurtz, Méry, examinateurs : *Essai clinique de sanatorium de haute altitude à Aubrac (Aveyron).* — Candidat, M. Nicolas ; président, M Potain ; MM. Landouzy, Wurtz, Méry, examinat. : *Des souffles du cœur chez les chlorotiques.* — Candidat, M. Got ; prés., M. Potain; MM. Landouzy, Wurtz, Méry, examinat. : *Gastrite aiguë ulcéreuse.* — Candidat, M. Manto ; président, M. Landouzy ; MM. Potain, Wurtz, Méry, examinat : *Traitement de l'hystérie par l'isolement à l'hôpital.* — Candidat, M. Bosvieux ; président, M. Fournier ; MM. Joffroy, Gaucher, Dupré,

examinat. : *Considérations sur la nature parasitaire de l'eczéma.* — Candidat, M. Eynard ; président, M. Fournier ; MM. Joffroy, Gaucher, Dupré, examinat. : *Traitement chirurgical des tuberculoses cutanées.* — Candidat, M. Bécue ; prés., M. Fournier ; MM. Joffroy, Gaucher, Dupré, examinat. : *Contribution au traitement des chéloïdes.* — Candidat, M. Fanier ; président, M. Joffroy ; MM. Fournier, Gaucher, Dupré, examinat. : *Introduction à l'étude de la colère chez les aliénés.* — Candidat, M. Warden ; président, M. Pinard ; MM. Lannelongue, Varnier, Walther, examinat. : *L'accouchement provoqué chez les bassins rétrécis.* — Candidat, M. Néret ; président, M. Pinard ; MM. Lannelongue, Varnier, Walther, examinat. : *De la présentation du siège (causes, pronostic, traitement).* — Candidat, M. Subert (Maurice) ; président, M. Lannelongue ; MM. Pinard, Varnier, Walther, examinat. : *Des états éléphantiasiques congénitaux.* — Candidat, M. Gauthier ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Lejars, Broca (Aug.), examinat. : *Contribution à l'étude du lymphadénome du testicule.* — Candidat, M. Arroyo ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Lejars, Broca (Aug.), examinat. : *Contribution à l'étude des hémorragies intrapéritonéales par rupture de la trompe dans la grossesse tubaire, et, particulièrement, de leur traitement.* — Candidat, M. Fabre ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Lejars, Broca (Aug.), examinat. : *Contribution à l'étude des déformations du thorax et des troubles respiratoires, en particulier dans les scolioses.* — Candidat, M. Subert ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Lejars, Broca (Aug.), examinat. : *Le mélano-sarcome de la peau.*

Jeudi 6, à 1 heure : Candidat, M. Cousin (Emile) ; président, M. Jaccoud ; MM. Raymond, Vaquez, Thoinot, examin. : *Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde sudorale.* — Candidat, Mlle Listchine, président, M. Raymond ; MM. Jaccoud, Vaquez, Thoinot, examin. : *Traumatisme comme cause occasionnelle de l'atrophie musculaire progressive (type Aran-Duchenne).* — Candidat, M. Simon (L.) ; président, M. Guyon ; MM. Gariel, Albarran, Charrin, examin. : *Contribution à l'étude des anévrysmes fessiers et à leur traitement par la ligature de l'hypogastrique.* — Candidat, M. Rillac ; président, M. Guyon ; MM. Gariel, Albarran, Charrin, examin. : *Des courants de haute fréquence. Leur emploi en médecine, principalement dans le rhumatisme chronique.* — Candidat, M. Aubry ; président, M. Guyon ; MM. Gariel, Albarran, Charrin, examin. : *Du massage de la prostate.* — Candidat, M. Mignon ; président, M. Gariel, MM. Guyon, Albarran, Charrin, examin. : *La bicyclette chez les hernieux.* — Candidat, M. Veillard ; président, M. Grancher ; MM. Le Dentu, Richelot, Thiroloix, examin. : *Contribution à l'étude des otites du nouveau-né et du nourrisson, et, en particulier, des états spéciaux de l'oreille moyenne que l'on trouve à leur autopsie.* — Candidat, M. Lefer ; président, M. Le Dentu ; MM. Grancher, Richelot, Thiroloix, examin. : *Contribution à l'étude des végétations chez les femmes enceintes.* — Candidat, M. Danel ; président, M. Cornil ; MM. Hutinel, Launois, Méry, examin. : *Essai sur les tumeurs malignes primitives de la trompe utérine.* — Candidat, M. Reynier ; président, M. Cornil ; MM. Hutinel, Launois, Méry, examin. : *Epiploïte hémorragique.* — Candidat, M. Escuyer ; président, M. Hutinel ; MM. Cornil, Launois, Méry, examin. : *L'épreuve de glycosurie alimentaire au cours des cirrhoses.*

Faculté libre de Médecine de Lille. — M. le Dr Duret, professeur de clinique Chirurgicale à la Faculté catholique, est nommé doyen de cette Faculté, en remplacement de M. Desplats.

Faculté de Médecine de Lyon. — Le Conseil de l'Université a désigné M. le Pr Hugounenq pour exercer les fonctions de Consul universitaire à l'égard des étudiants russes, bulgares, roumains et serbes ; M. Pic les remplira pour les suisses ; M. Crolas pour les turcs et égyptiens.

Le cours de M. Augagneur. — Le Conseil de la Faculté de Médecine, réuni à la suite des incidents qui ont motivé la fermeture du cours de M. Augagneur, a voté par 28 voix contre une l'ordre du jour suivant : « Le Conseil de la Faculté de Médecine, reconnaissant que M. le Doyen n'a jamais entendu infliger de blâme à M. le Pr Augagneur, approuve la mesure prise par l'Administration pour rétablir l'ordre momentanément compromis et décide que, si des troubles se reproduisaient, il demanderait la suspension des cours et des examens ». — Le cours de M. Augagneur a repris mercredi dernier.

École de Médecine de Tours. — M. Bodin, professeur d'Hygiène et de Thérapeutique, est nommé professeur de Clinique Médicale en remplacement de M. H. Thomas, décédé. — La chaire d'Hygiène et Thérapeutique est supprimée et il est créé une chaire d'Histologie.

École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. — *Concours pour deux emplois de Chef de Clinique.* — Par décision rectorale en date du 8 Juin 1899, des concours seront ouverts devant l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes : 1° le 2 octobre 1899, pour un emploi de *Chef de Clinique chirurgicale* ; 2° le 9 octobre 1899, pour un emploi de *Chef de Clinique obstétricale et gynécologique.* — *Conditions des Concours :* Sont admis à concourir les Docteurs en médecine Français et les étudiants en médecine ayant soutenu leurs cinq examens de Doctorat, avec condition d'être Docteur dans les six mois. Les candidats ne doivent pas avoir plus de 35 ans au moment de l'ouverture du Concours. Les fonctions de Chef de Clinique sont incompatibles avec celles de suppléant, de chef de travaux, de médecin ou de chirurgien des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes, un mois avant l'ouverture du Concours et y déposer leur acte de naissance, leurs diplômes ou certificats d'examens, l'indication de leurs titres universitaires et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs. — *Programme des Concours :* 1° *Une composition écrite sur un sujet de Pathologie* afférent à la spécialité du Concours, avec les considérations d'anatomie et de physiologie qui s'y rapportent. Cinq heures sont accordées pour la rédaction de cette composition. 2° *Une leçon de Clinique,* d'une durée d'une demi-heure au plus, sur deux malades appartenant à la spécialité, après un examen de quinze minutes pour chacun des malades. Les candidats pourront, relativement à l'un des malades, se borner à l'énoncé sommaire du diagnostic et du traitement. 3° *Une épreuve pratique* déterminée par le Jury, et qui consistera : *Pour la Clinique chirurgicale,* en une épreuve de médecine opératoire et une épreuve d'anatomie et d'histologie pathologique. *Pour la Clinique obstétricale et gynécologique,* en une épreuve de médecine opératoire obstétricale ou gynécologique et une épreuve d'anatomie et d'histologie pathologique. 4° *Appréciation des titres et des travaux antérieurs des candidats.* — Les Chefs de Clinique sont nommés pour deux ans, ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

Voyages d'Études médicales. — *Eaux minérales, stations maritimes, climatériques et sanatoria de France.* — Voyages de 1899 aux Stations du Centre et de l'Auvergne : Néris, La Bourboule, Mont-Dore, Saint-Nectaire, Royat, Durtol (sanatorium), Châtel-Guyon, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré, Pougues, du 2 au 13 septembre 1899. — Le voyage de cette année est placé sous la direction scientifique du Dr Landouzy, Professeur de Thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la Médication hydro-minérale, ses indications et ses applications. Sont seuls admis à ce voyage : les *Médecins français et étrangers* et les Étudiants

en Médecine ; les femmes des médecins accompagnant leur mari. — Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris. Les inscriptions sont reçues *jusqu'au 15 août 1899*, terme de rigueur.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Institution nationale des Sourds-Muets. — *Nominations.* — L'Administration vient de mettre d'office M. le Dr Ladreit de Lacharrière, à la retraite (*Décision du 27 Mai 1899*). A cette occasion, le Service médical de l'Institution Nationale des Sourds-Muets a été réorganisé. MM. les Drs Leroux et Menière ont été nommés Médecins titulaires et MM. Grossard et Castex, Médecins adjoints.

Hôtel-Dieu d'Angers. — Le concours ouvert le 5 juin 1899, pour une place de médecin-adjoint des hôpitaux s'est terminé le 10 juin. — *Jury* : MM. Legludic, Tesson, Jagot, Thibault et Charier, juges titulaires, et M. Maugourd, juge suppléant. — M. le Dr Le Corre a été nommé médecin adjoint des hôpitaux.

Hôpital français de Jérusalem. — M. le Dr Labonnardière est nommé médecin du gouvernement et de l'hôpital français de Jérusalem.

Hôpital Alexandra de Saint-Pétersbourg. — D'après le *Bulletin de la Presse*, M. Paul de Kugelgen a célébré récemment son jubilé de 25 ans comme directeur du journal *Saint-Pétersbourg Zeitung* et à cette occasion l'administration du journal a mis 5.000 roubles à la disposition du directeur qui les a consacrées à la fondation d'un lit gratuit à l'*Hôpital Alexandra*.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire.* — En première ligne, M. le Pr Hutinel ; en deuxième ligne, M. Du Castel ; en troisième ligne et *ex-æquo*. MM. Balzer, Bardet, Moutard-Martin.

Association française de Chirurgie. — *13e Congrès, 16-21 octobre 1899.* — Le 13e Congrès de l'*Association française de Chirurgie* s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le *Lundi 16 octobre 1899*, sous la présidence de M. le Pr Antonin Poncet (de Lyon). La séance solennelle d'inauguration du Congrès aura lieu à 2 heures. Deux questions ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : 1° *De l'hystérectomie abdominale totale*, M. Ricard, de Paris, rapporteur. 2° *Tumeurs des os*, MM. Pollosson et Bérard, de Lyon, rapporteurs. — MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer, pour le 15 août, au plus tard, le titre et les conclusions de leurs commucications, à M. Lucien Picqué, Secrétaire général, rue de l'Isly, 8, à Paris.

Congrès d'Électrothérapie de 1899. — La ville de Côme doit célébrer, en septembre 1899, le centenaire d'Alexandre Volta. *A l'occasion du centenaire de la pile*, un Congrès d'Electrothérapie se réunira. Un Comité est dès maintenant formé sous la présidence de M. le Pr Baccelli, Ministre de l'Instruction publique d'Italie, et M. le Dr Bizzozero.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Appel des médecins de la réserve de l'armée territoriale.* — Le Ministre de la Guerre a décidé que le nombre des médecins de la réserve et de l'armée territoriale à convoquer en 1899 sera de 393 pour les premiers et 271 pour les seconds (des grades de médecin-major de 2e classe, médecin aide-major de 1re et de 2e classe). Ces médecins seront répartis sur tout le territoire et convoqués dans les régions auxquelles ils appartiennent par leur affectation de mobilisation. C'est aux directeurs du Service de Santé des diverses régions que devront être adressées les demandes que les médecins auraient à formuler en vue d'un sursis ou devancement d'appel, d'un changement de lieu de convocation ou d'une autorisation de stage sans solde. Dans le cas où ces dernières demandes tendraient à faire la période ou le stage dans une autre région, elles seront réglées d'entente entre les deux directeurs du Service de Santé et les deux commandants de corps d'armée. Il y aura lieu de convoquer d'autres médecins autant que possible du même grade, à la place de ceux qui auraient obtenu (en renonçant à leur solde) un changement de lieu de convocation.

Récompenses. — Le Ministre de la Guerre vient d'accorder un *témoignage de satisfaction*, pour le dévouement, dont ils ont fait preuve en soignant gratuitement les militaires de la gendarmerie ainsi que leurs familles, à MM. les Drs Alexandrowicz (d'Alais) ; Bauzon (de Montceau-les-Mines) ; Berruyer (de Nantes) ; Biau (de Cancon) ; Bouillon-Lagrange (de Saint-Chéron) ; Boulet (de Saint-Didier-la Séauve) ; Bourgeois (de Jarnac) ; Bourguet (de Graissessac) ; Bouyon (de Bromont-Lamothe) ; Cagnoli (de Saint-Martin-Vésubie) ; Canonne (d'Anzin) ; Castanet (de Salignac) ; Chapin (d'Allonnes) ; Chapot (de Saint-Anthème) ; Chauvin (de Derval) ; Chégut (de Chevagnes) ; Cottigny (de Haubourdin) ; Dartigolles (de Villandraut) ; Diard (de Rambouillet) ; Dubois (de Marville) ; Duchet (de Montluçon) ; Ducuron (de Castelnau-Rivière-Basse) ; Duperron (de Gacé) ; Dupuis (d'Annemasse) ; Esménard (de Villeneuve-sur-Yonne) ; Favre (de Faverges) ; de Fayolles (de Rauzan) ; Fidel de Saint-Romain-de-Colbosc) ; Fuzet du Pouget (de Casteljau) ; Gasca (de la Motte-Servolex) ; Goyenèche (de Saint-Jean-de-Luz) ; Hébert (d'Angers) ; Jacquey (de Faucogney) ; Joly (de Fauquembergue) ; Jomard (de Beaujeu) ; Labat (de Nérac) ; Lapoulle (de Saint-Sulpice-les-Feuilles) ; Lebouteiller (de Valognes) ; Lombard (de Terrasson) ; Lorber (de Beaucourt) ; Martineau (de Coulonges) ; Napieralski (de Pont-Audemer) ; Pellat (de Pantin) ; Pruneau (de l'Isle-sur-le-Serein) ; Pujo (de Gevrey-Chambertin) ; Rabel (de Meulan) ; Rouveyrolis (d'Aniane) ; Salles (de Saint-Ambroix) ; Salva (d'Agde) ; Sayous (de Pessac) ; Vincent (d'Armentières) et de Vincenti (de Cervione).

Les obligations des élèves médecins militaires ou élèves des Écoles vétérinaires. — On sait que, jusqu'à présent, les élèves de l'École du Service de Santé militaire ou ceux des Écoles vétérinaires étaient mis en demeure, en vue du cas où ils ne rempliraient pas les obligations à eux imposées, de signer d'avance un engagement pour une durée ferme de trois ans, devant porter son effet à partir du jour où ils cesseraient de

satisfaire à ces obligations spéciales. Il en résultait qu'un élève ayant servi pendant un certain temps avant son entrée à l'École ou ayant droit à l'une des dispenses légales, se trouvait obligé, le cas échéant, à accomplir une durée de service supérieure à celle à laquelle il aurait été normalement astreint s'il n'était pas entrée à l'École. Le Conseil d'État, consulté à cet effet, avait émis l'avis que l'on devait, dans cet engagement préalable, entendre l'expression « trois ans de service » comme signifiant seulement le service légal auquel le jeune homme serait tenu en raison de sa situation personnelle, c'est-à-dire sous déduction du temps de service qui aurait été accompli avant l'entrée à l'École et sous réserve du bénéfice des cas de dispense qui pourraient être invoqués. Sur la proposition du Ministre de la Guerre, un décret présidentiel vient d'adopter cette interprétation et de supprimer l'engagement de trois ans qui, dès lors, ne pourrait plus être souscrit sans sortir des règles générales fixées par la loi pour les engagements volontaires. A l'avenir, les jeunes gens dont il s'agit contracteront seulement, en entrant à l'École ou au moment de leur nomination comme élèves militaires, l'engagement spécial par lequel ils s'obligent à servir dans l'armée active pendant six ans au moins, à dater de leur nomination au grade de médecin ou pharmacien aide-major de 2e classe ou d'aide-vétérinaire. Ils recevront en même temps un brevet qui, conformément à l'article 30 de la loi de 1889, les fera considérer comme ayant satisfait à l'appel de leur classe, sans préjudice de l'article 29 de la même loi, astreignant ultérieurement au service ceux qui ne réaliseraient pas l'engagement sexennal, et sans préjudice des dispositions en vigueur concernant le décompte des années d'études antérieures à l'obtention du grade.

Service de Santé de la Marine.— M. le Dr Hervé, médecin de première classe, est nommé médecin principal. M. le Dr Porquier, médecin de deuxième classe, est nommé médecin de première classe. M. le Dr Palasne de Champeaux, médecin de deuxième classe, est nommé médecin de première classe. M. Duguet, médecin de première classe provenant des troupes au Tonkin, est affecté au port de Rochefort. M. Trabaud, médecin principal, autorisé à servir temporairement à Toulon, rejoindra Rochefort, son port d'attache, le 1er juillet prochain, et reprendra son rang sur la liste d'embarquement. M. Mathé, médecin de première classe du cadre de Toulon est désigné pour remplacer sur l'*Héroïne*, à Dakar, M. le Dr Lorin. M. Donnart, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer M. le Dr Arnould au 12e régiment d'infanterie de marine, à la Nouvelle-Calédonie.

Réserve de l'armée de mer. — M. le Dr Doué, médecin principal en retraite, est nommé médecin principal de réserve. M. le Dr Mialaret, médecin de première classe en retraite, est nommé médecin de première classe de réserve. M. Dupuy-Fromy, médecin de deuxième classe, démissionnaire, est nommé au même grade dans la réserve.

MM. les médecins principaux Mercier, du cadre de Lorient, désigné pour embarquer sur le *Carnot* (escadre de la Méditerranée), et Bohéas, du cadre de Cherbourg, embarqué sur la *Bretagne*, sont autorisés à permuter.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Vallot, médecin de la Marine, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Statistique de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 24e semaine 876 décès, chiffre sensiblement inférieur à celui de la semaine précédente, 1,013 et voisin de la moyenne ordinaire des semaines de juin, 862. La fièvre typhoïde a causé 20 décès, dont 13 ont eu lieu dans les hôpitaux. La rougeole, toujours fréquente en juin, a causé 23 décès (la moyenne est 25), au lieu de 40 pendant la semaine précédente. La scarlatine, dont on a signalé d'assez nombreux cas de maladie, 195, mais qui cause rarement la mort, n'a causé que 10 décès (la moyenne est 4) ; la coqueluche a causé 8 décès (chiffre identique à la moyenne) ; la diphtérie, 6 (au lieu de la moyenne 8) ; la variole n'a causé aucun décès depuis treize semaines. Pour la première fois cette année, croyons-nous, la grippe n'a causé aucun décès. Il y a eu 15 suicides, et 19 autres morts violentes. On a célébré à Paris 442 mariages. On a enregistré la naissance de 980 enfants vivants (484 garçons et 496 filles), dont 684 légitimes et 296 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

Épidémie de fièvre scarlatine à Montluçon. — Une épidémie de fièvre scarlatine sévit depuis quelques jours à la caserne Richmond parmi les soldats du 121e de ligne. On a constaté une moyenne de dix cas par compagnie et plusieurs des malades ont dû être transportés à l'hôpital. L'épidémie, qui avait pris naissance au milieu des hommes de l'armée active, s'est propagée parmi les réservistes. Par ordre du Ministre de la Guerre, soixante hommes par compagnie vont partir en congé de douze jours.

La peste en Egypte. — On a constaté trois cas nouveaux de peste à Alexandrie, le 22 juin, dont un suivi de décès.

La fièvre jaune en Afrique. — L'épidémie de fièvre jaune de Grand-Bassam paraît complètement éteinte. Aucun cas nouveau n'a été constaté depuis le 25 mai.

L'Ether comme boisson. — Tout récemment, à Altenberg, dans la Prusse orientale, le directeur de l'hospice provincial d'aliénés appelait l'attention du gouvernement sur le fait inouï que, dans cette région, on emploie comme boisson l'éther au lieu de l'alcool. Dans les districts de Memel et de Heydekrug, la quantité d'éther absorbée dans le lait dépasse tout ce qu'on aurait pu imaginer. D'après le rapport officiel de ce médecin, il a été vendu, l'année dernière, dans la ville de Memel huit mille cinq cent quatre-vingts litres d'éther destiné à servir de boisson. Il faut ajouter, selon l'indication du rapport, au moins neuf mille autres litres d'éther, livrés à la consommation à l'insu des autorités et introduits en contrebande par des marins étrangers et des pêcheurs. Dans la ville et le district de Heydekrug, on absorberait, comme boisson, une quantité d'éther encore plus considérable. Les cabaretiers de cette région vendent l'éther au détail, ou le versent aux consommateurs habituels par doses de quatre à cinq grammes environ, chaque dose produisant l'effet de quatre fois autant d'alcool ordinaire. Selon les médecins du pays, l'éther produit chez les individus qui en usent de cette façon des souffrances intolérables, des lésions incurables du foie, des reins et du cœur.

Empoisonnements par l'eau. — Une fontaine qui alimente le bourg de Saint-Pierre-de-Chemillé (Maine-et-Loire) a été contaminée par l'eau de trois lavoirs, et, depuis 30 jours environ, une centaine d'habitants souffrent de symptômes d'empoisonnement. On compte déjà plusieurs décès. Le maire a défendu, par arrêté, de boire de l'eau de cette fontaine. Une enquête est ouverte sur l'ordre du sous-préfet de Cholet, qui a visité Saint-Pierre. On a envoyé de l'eau à Paris pour être analysée.

De nouveaux décès se sont produits récemment à Saint-Pierre-de-Chemillé, parmi les habitants empoisonnés par l'eau, celui d'une jeune femme, et celui d'une femme de ménage, qui a soigné avec le plus grand dévouement les premières personnes atteintes par l'épidémie. La Préfecture, le Conseil municipal d'Angers et quelques particuliers ont envoyé des secours ; mais la misère causée par le chômage forcé augmente tous les jours.

Statistique des foudroyés. — Les chutes de foudre ont été fréquentes en ces temps marqués par de violents orages, et un certain nombre de morts ont été causées par elles. Un chiffre très singulier nous est fourni par la statistique : le nombre des foudroyés varie peu chaque année. Il était de 123 pour la France entière, en 1991 ; il fut de 129 en 1890 et en 1889. En 1888, année où il y eut relativement peu d'orages, on ne compte que 93 foudroyés. En 1887, il y en eut 119. Les départements les plus éprouvés par les chutes de foudre et le nombre des morts sont la Nièvre, le Nord, la Savoie, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Rhône. A Paris, il est très rare que des personnes soient frappées par la foudre, et cette protection s'étend même, dit M. Jaubert, à tout le département, qui forme comme un anneau autour de la capitale.

La peur du microbe. — L'École pastorienne, en même temps qu'elle a doté l'Humanité de trouvailles scientifiques de haute importance, lui a communiqué une maladie inconnue aux siècles précédents : *la peur du microbe.*

Toutefois, il ne faut pas pousser ce sentiment trop loin. Il peut vous conduire en correctionnelle : témoin l'aventure arrivée l'autre jour à un Parisien qui avait refusé de laisser vérifier son billet de chemin de fer par l'employé, sous prétexte que celui-ci n'avait pas de gants. A l'audience, l'accusé a présenté ainsi sa défense. « Il n'est pas exact que j'ai refusé de laisser vérifier la validité de mon billet. Quand l'employé me l'a réclamé, je l'ai présenté ostensiblement, de façon à ce qu'on pût vérifier les dates ; mais j'ai refusé de le lui laisser toucher, parce que les employés des gares, étant obligés de toucher à toutes espèces de marchandises, n'ont jamais les mains propres et peuvent communiquer des maladies de peau au voyageur ». Le tribunal — qui n'est pas suffisamment adhérent, paraît-il, aux doctrines pastoriennes —, a condamné cet ennemi du microbe à 25 francs d'amende.

Un bateau désinfecteur aux États-Unis. — La marine des États-Unis vient d'être dotée d'une unité absolument nouvelle ; il s'agit d'un steamer, *le Protector*, destiné à la *désinfection des navires*, des cargaisons et des équipages contaminés. A l'avant de ce bateau se trouve un appareil pour la production, en grandes quantités, des vapeurs soufrées, qui peuvent être conduites par un système de tuyaux jusqu'au navire à désinfecter. Il y a en outre des chambres de combustion et des ventilateurs très puissants pour la désinfection des cales par les panneaux d'écoutille. A l'arrière du *Protector* ont été installés un générateur de formaldéhyde et une chambre de stérilisation pour les effets. Au centre, outre les chaudières et les machines du bateau, se trouvent une cinquantaine de salles de bains, fort bien aménagées, où les équipages contaminés pourront prendre toutes les précautions hygiéniques nécessaires. Enfin, le *Protector*, dont la longueur mesure 25 mètres et qui file 18 nœuds en tirage normal, est équipé suivant tous les principes de la prophylaxie moderne et comporte un état-major complet d'infirmiers et de médecins.

Les Magnétiseurs et les Masseurs. — La corporation des Magnétiseurs et des Masseurs vient de célébrer, à propos du 165e anniversaire de la naissance de Mesmer, le sixième anniversaire de sa fondation. Voici, d'après la *Tribune Médicale*, le programme officiel de cette grande fête de jour et de nuit :

6e *Anniversaire de la fondation de la Chambre syndicale des Magnétiseurs et des Masseurs de France* (caisse de retraites, groupement de tous ceux qui traitent les malades sans médicaments). — Fondée à Paris le 28 mars et autorisée par décision préfectorale le 30 mai 1893. — Siège social : rue de l'Ancienne-Comédie, 12, à Paris. — 165e anniversaire de la naissance de Mesmer, rénovateur du magnétisme. Grande fête de jour et de nuit, sous la présidence de MM. Ernest Roche, Clovis Hugues, Puech, députés de la Seine, assistés de MM. les docteurs Moutin, Bouhében, Cénas et Balley, de la Faculté de Médecine de Paris. Grand banquet à 7 heures, servi dans les salons Coquet, 80, boulevard de Clichy. — Prix de la carte : 5 fr.; enfants au-dessous de 10 ans : 3 fr. A 10 heures, *Bal de Nuit* à grand orchestre. — Grande farandole féerique à la vénitienne. — Danse infernale exécutée par tous les assistants. — Course aux lanternes. Embrasement de la salle. — Distribution de surprises. Afin de fêter dignement cet anniversaire, les Sociétés de Magnétisme, de Massage et de Gymnastique de France et de l'étranger, sont priées de nous adresser à titre de réciprocité leurs communications, discours qui seront lus au banquet. Nul orateur ne prendra la parole s'il n'y est autorisé. Toute allusion politique et religieuse est absolument interdite. Le président : A. Grignon-Lorenza, etc.

Menu. — *Potages* : Printanier, eau magnétisée de Mesmer, Tapioca du Potet, Chantilly Paracelse. *Hors-d'œuvre* : Radis de Braid, Olives vibratoires de Berne, Beurre bien massé, Saucisson de Van Helmont. *Relevé* : Barbue sauce bien pétrie de Puységur. *Entrée* : Filet de Bœuf pommes de Rochas. *Légumes* : Asperges sauce spirale de Lorenza, Haricots verts à la Deleuze, Petits pois de Lafontaine. *Rôts* : Chapon à la Delbœuf, Salade ondulée bien froissée et trépidante. *Entremets* : Rocher de glace de Cénas. *Desserts* : Fromage d'Ivanoff et Bué, Fruits de Lucas de Championnière, Cerises de Liégeois, Gâteaux de Bouhében. *Vins* : Mâcon de Maire, Médoc Moutin, Champagne de Raymond et Puech. Café de Clovis-Hugues, Liqueur de Roche, Fine de Balley.

DIVERS.

Le Dr Émily en Corse. — Le commandant de la Marine d'Ajaccio a offert au Dr Emily, un déjeuner à l'hôtel de la Marine. Tous les chefs de service y assistaient. A trois heures, le Dr Emily s'est rendu au collège Fesch, où il a passé une partie de sa jeunesse ; il a été reçu par le préfet, le maire, le vice-recteur, le principal et les professeurs, les élèves, anciens élèves, etc. Le Dr Emily a répondu aux nombreux discours en remerciant ses anciens maîtres et en engageant ses jeunes camarades à faire comme lui. Dans la brousse, a-t-il-dit, on parle peu ; on agit. Le soir, a eu lieu le banquet offert par les Ajacciens originaires du canton de Sainte-Marie-Sicche. Le soir a eu lieu un punch populaire. La foule était énorme. Le préfet a bu à la Corse, si héroïque, et à ses enfants, si patriotes et si pleins de l'amour de la patrie. Le Dr Emily a répondu en disant qu'il est heureux d'apporter son tribut d'hommage à ces officiers, Livrelli, Seta, Pietri qui, moins heureux, sont morts sur le champ d'honneur. Le Dr Emily est parti pour Sainte-Marie-Sicche, son pays natal.

Les Médecins dans le Monde. — Mme Albert Lavignac a donné récemment une réception à l'occasion de la signature du contrat de mariage de Mlle Germaine Lavignac, fille du distingué professeur au Conservatoire, fiancée à M. Georges Luys, interne des hôpitaux, fils du regretté docteur Luys, membre de l'Académie de Médecine. Parm les invités : M. le Directeur de l'Assistance publique et Mme Napias, MM. les professeurs Panas, Berger; Mmes Brouardel, Jaccoud, Charles Cazin, Daudet, Segond, Dr et Mme Castex, MM. Deherain, Mascart, membre de l'Institut, etc. Le mariage religieux a été célébré, le mercredi 28 juin, à la Madeleine.

Récompenses. — La Société d'Encouragement au Bien, a décerné une médaille d'honneur au journal l'*Assistance publique*, dirigé par notre ami Albin Rousselet.

Les Médecins et la taxe sur la bicyclette. — Le Ministre de l'Intérieur, pour résoudre certains cas d'exemption de la fameuse taxe sur les bicyclettes, qui s'étaient présentés à propos des médecins de l'Assistance médicale gratuite, vient d'adresser aux préfets une singulière circulaire, interprétative de la loi : « Quant aux médecins chargés dans votre département de la médecine gratuite, ils ne peuvent prétendre à une exemption de taxe qu'autant qu'ils justifient d'avoir visité au moins cent assistés dans l'année ». — C'est textuel et instructif ! !

Les opérés célèbres. — M. Laferrière, Gouverneur général de l'Algérie a été atteint d'un phlegmon au cou qui a nécessité une légère opération chirurgicale. Il y a été procédé par M. le Dr Labbé, assisté de M. le Dr Jules Magnin. L'état général et local est satisfaisant.

Monument Du Mesnil. — Le Conseil municipal de Paris a voté une subvention de 300 francs au Comité chargé de l'érection d'un monument sur la tombe du Dr Du Mesnil, ancien médecin en chef de l'Asile de Vincennes.

Prix médicaux à décerner. — *Le College of Physicians of Philadelphia* pose, pour le prix The William F. Jenks Memorial Prize, la question : « The various Manifestations of Lithæmia in Infancy and Childhood, with the Etiology and Treatment ».

Distinctions honorifiques. — Parmi les récompenses décernées par la *Société nationale d'Acclimatation de France*, le 25 juin 1899, dans sa trente-sixième séance publique annuelle, citons la nomination, comme membre honoraire, de M. le Dr E. Bretschneider (Saint-Pétersbourg), ancien médecin de la Légation russe à Pékin.

Nominations. — M. le Pr Monprofit (d'Angers) vient d'être nommé membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Bruxelles*. — Toutes nos félicitations.

Les Médecins en voyage. — Le prince de Monaco a entrepris un de ces voyages d'études, auxquels son esprit se plaît. A bord de la *Princesse-Alice*, il a quitté le Hâvre pour une nouvelle campagne scientifique, se dirigeant dans les régions polaires au nord du Spitzberg où il continuera les travaux entrepris par lui pendant un précédent voyage. M. le Dr Richard, chef de laboratoire du Prince, MM. les Drs Portier, préparateur de physiologie à la Sorbonne, et Chauveau feront, pour la première fois dans ces régions et dans ces conditions, des recherches de physiologie et de bactériologie avec des appareils spécialement construits pour le but qu'ils poursuivront. Le prince Albert emmène à Kiel, pour la première partie de son voyage, M. le Dr Doyen, et M. le Pr Regnard, le savant directeur adjoint du Laboratoire de physiologie de la Sorbonne (*Figaro*).

Procédé recommandé pour perdre un médecin s'occupant de politique. — Il est donné par l'humoriste P. Veber dans le roman qu'il vient de publier. « Le concurrent doit déléguer Mlle Alliette de Vouges... Très crâne et coquettement parée, celle-ci va trouver M. le Dr Blaniche, qu'il faut évincer. Et, sous prétexte de lui dévoiler un léger malaise, elle exerce sur lui le pouvoir de ses charmes. Le Dr Blaniche, en auscultant sa cliente, perd toute retenue. Étourdiment, il tombe dans le panneau. Alors, la belle Alliette, qui avait son idée de derrière la tête, « pousse des cris de putois malade ». Elle se met à hurler méthodiquement : « A moi ! Au secours ! » En même temps, ajoute l'auteur, « elle déchire d'une main preste les dentelles de sa chemise et de son jupon. Elle râle : « Monstre ! Misérable ! Grâce ! A moi ! Maman ! » Le quartier s'ameute. On accourt. Blaniche, innocent, s'écrie : « C'est ainsi que l'on crée les *erreurs judiciaires !* ». Mais Alliette se dresse, habilement ébouriffée, savamment fripée, dans la pose de Lucrèce après la visite de Sextus Tarquin. Tableau, dit G. Deschamps ! Et ledit concurrent, remis en selle par cette manœuvre électorale, reprend du poil de la bête. Il flétrit, avec une éloquence indignée, les vices de son compétiteur. « Jusques à quand souffrirons-nous, dit-il, que les saines et vaillantes populations de Loire-et-Garonne soient scandalisées par les déportements d'un médicastre sans clientèle, fruit sec du Quartier latin, vétérinaire de brasserie et politicien d'estaminet. » — Confrères, faites donc de la politique. C'est ainsi que vous serez traités par la Grande Presse.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Congrès français de Médecine. — 5e session : Lille. 28 juillet 1899.

Programme général du Congrès. *Vendredi 28 juillet.* — 10 heures du matin. — Séance d'ouverture au Palais-Rameau. 2 heures du soir. — Discussion de la première question : *des Myocardites* (Rapporteurs : MM. les Professeurs Huchard, de l'Académie de Médecine : Renaut, de Lyon). 9 heures du soir. — Réception par le Comité d'honneur du Congrès au Palais-Rameau.

Samedi 29 juillet. — 9 heures du matin. — Suite de la discussion de la première question et questions diverses. 2 heures du soir. — Discussion de la deuxième question : *Adénies et leucémies* (Rapporteurs : MM. les Professeurs Denys, de Louvain : Sabrazès, de Bordeaux). 7 heures du soir. — Banquet par souscription au Palais-Rameau.

Dimanche 30 juillet. — Excursion à Saint-Amand-les-Eaux : Départ à 9 heures du matin : déjeuner offert par l'Établissement : Retour à Lille, à 6 heures du soir. Soirée de gala offerte par la Municipalité, au Conservatoire de musique.

Lundi 31 juillet. — 9 heures du matin. — Visite aux Établissements hospitaliers, aux Facultés, à l'Institut Pasteur. 2 heures du soir. — Discussion de la troisième question : *de l'accoutumance aux médicaments* (Rapporteurs : MM. les Professeurs Simon, de Nancy ; Heymans, de Gand).

Mardi 1er août. — 9 heures du matin. — Suite de la discussion de la troisième question et communications diverses. 2 heures du soir. — Communications diverses. 3 heures du soir. — Séance générale de clôture. 9 heures du soir. Réception par le Président du Congrès.

Mercredi 2 août. — Excursion aux mines de Lens : déjeuner offert par l'Administration des Mines. Excursion à Dunkerque et au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer : déjeuner offert par M. Vancauwenberghe, Directeur du Conseil d'administration ; promenade en mer.

La Médecine à l'Exposition du Mans.

Actuellement est ouverte au Mans une intéressante exposition locale, dans laquelle, lors d'une visite récente, nous avons remarqué quelques vitrines dignes d'une mention.

Nous signalerons, en particulier, *la voiturette Bollée adaptée au service de l'incendie*, et traînant derrière elle une pompe. Le point particulier à noter est ce fait que le moteur de la voiturette au repos peut actionner la dite pompe. On pourrait utiliser le même moteur pour un brancard ou même une véritable voiture d'ambulance. M. E. Lagogué, le fabricant de brancards bien connu d'Alençon, a exposé une nouvelle *voiturette-brancard-fauteuil*, pouvant être utilisée à la fois comme voiture, fauteuil et brancard. L'exposition de M. Chemin, bandagiste-orthopédiste est aussi à mentionner. Dans la cour, *la Société de Secours aux Blessés* (Section du Mans) a installé sous la tente, deux de ses modèles : 1° *une infirmerie de gare* ; 2° un hôpital auxiliaire de campagne. M. B.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Du Bromure de camphre dans le traitement de l'épilepsie ; par Haslé.— Thèse de Paris, 1899, Jouve et Boyer, in-8, 88 p.

Après quelques considérations générales sur les causes déterminantes, le pronostic, les diverses médications employées dans le traitement de cette maladie, l'auteur étudie le bromure de camphre et montre l'action de cette médication sur les manifestations de l'épilepsie. A ce dernier point de vue, nous nous bornons a citer les conclusions très nettes de l'auteur, afin de mieux mettre en relief sa personnalité même et les résultats qui découlent de son travail : «Il résulte, dit-il, des expériences déjà faites et de nos observations que : 1° Le bromure de camphre possède une action sédative évidente sur les fonctions circulatoire, respiratoire et en particulier sur le système nerveux. 2° Le camphre monobromé s'élimine par l'urine ; le brome à l'état de bromure de sodium et le camphre sous la forme de produits dérivés résultant d'oxydations produites dans l'organisme. 3° Dans le traitement de l'épilepsie, le camphre monobromé a une action non douteuse sur les accès épileptiques. 4° Le camphre monobromé possède une action favorable sur les vertiges épileptiques. Il en diminue le nombre et les fait souvent disparaître complétement. 5° Le camphre monobromé sera donc prescrit avec avantage seul dans le traitement de l'épilepsie vertigineuse, ou associé à l'élixir polybromuré (formule d'Yvon), quand des accès nombreux accompagnent les vertiges ».

Traité pratique de la tuberculose pulmonaire ; par le Dr P. Bouillet, *membre de la Ligue contre la Tuberculose*. Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1899, 1 vol. in-12.

Cette étude a été faite pour aider à la diffusion des notions essentielles qu'il est indispensable de connaître, si l'on veut arrêter la marche envahissante du fléau. Le médecin y trouvera sur la tuberculose et sur sa manifestation la plus commune et la plus grave, la phtisie pulmonaire, un aperçu des connaissances actuelles et des nombreux travaux, grâce auxquels cette maladie, suivant l'expression bien connue de M. le Professeur Grancher, doit être considérée « comme la plus curable de toutes les affections chroniques et la plus facilement évitable ». Le malade profitera des indications concernant le traitement, les précautions à prendre, la nourriture à choisir, l'habitation où il vivra ; en même temps il se rendra compte de l'importance exceptionnelle de la cure par l'hygiène et de l'influence prédominante de l'air et de la lumière sur sa guérison. Le public s'intéressera aux questions générales de statistique, de contagion, d'hérédité, de prophylaxie ; aux chapitres qui montrent comment la tuberculose envahit notre organisme, à quels signes on la reconnaît, ce qu'il faut faire pour s'en préserver et pour remédier à la situation déplorable des nombreux phtisiques qui n'ont pas les moyens de se soigner. Etre utile aux malades et prévenir ceux qui ne le sont pas : tel est en définitive le but que l'auteur a poursuivi et qu'il s'est efforcé d'atteindre dans cet ouvrage. [I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

MARETHEUX. — 1, rue Cassette, Paris.

PAMART.— **A propos des courbes de séro-réaction dans la typhoïde.** — Extrait des Comptes-rendus des séances de la Société de Biologie, 4 pages.

GOUNOUILHOU. — 11, rue Guiraude, Bordeaux.

X. — **Des amygdalites ulcéro-membraneuses chancriformes avec spirilles et bacilles fusiformes de Vincent.** — Brochure in-12, 30 pages, 1 figure.

GEORG et Cie. — Genève.

REVERDIN. — **Plus de bras pendants durant les opérations.** — Brochure in-8, 3 pages et 2 fig. Ext. : *Revue Méd. de la Suisse Romande.*

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Excellent poste médical à céder pour cause de santé dans un chef-lieu de canton, à 4 kilomètres du littoral méditerranéen. Clientèle riche et bien payante. 7,000 fr. justifiés par comptabilité.

2° A céder, excellente clientèle dans une sous-préfecture de Vendée. 3 chevaux sont à peine suffisants pour satisfaire aux déplacements journaliers. Un ancien interne aurait situation prépondérante et exceptionnelle.

3° On demande un interne pour le service de Chirurgie infantile et orthopédique du dispensaire Furtado-Heine, de préférence ancien externe des Hôpitaux.

OFFRES.

1° Un interne des Hôpitaux de Paris demande à faire un remplacement en province.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Avis très important

A VENDRE

UN ÉTABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE

A PARIS

Par suite du décès du Dr E. DUVAL, le grand établissement d'Hydrothérapie qu'il dirigeait, **15, rue de Chateaubriand** (Champs-Elysées), est à vendre. Situation et installation parfaites. Affaire excellente, surtout à l'approche de l'Exposition de 1900.

*S'adresser à l'***APS**, *93, Boulevard Saint-Germain, PARIS.*

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce, au lieu de 0 fr. 20.

ANNÉE 1892. — Nos 7, 17, 20, 21, 35. — ANNÉE 1893. — N° 52 et la Table des matières. — ANNÉE 1894. — N° 1 —

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — **PARIS**

Viennent de Paraître :

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume, in-8, 416 pages, avec 587 Figures.

Prix : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans)

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix : **10** fr.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

1re Édition : Prix : **10** Francs.

SOUS PRESSE :

2e édition considérablement augmentée, avec plus de 450 fig. dans le texte. — Prix : **15** fr.

Pour paraître prochainement :

CHIRURGIE DU FOIE

Par **J. PANTALONI** (de Marseille).

1 fort volume in-8°, avec plus de 200 figures dans le texte.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »
Prix du numéro. . . .	**2 fr.**

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 69

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.